



ANNO PRIMO

VICTORIÆ REGINÆ,

MAGNÆ BRITANNIÆ ET HIBERNIÆ.

Au Parlement commencé et tenu à *Westminster*, le
quinzième jour de Novembre, *Anno Domini 1837*,
dans la première Année du Règne de notre
Souveraine Dame VICTORIA, par la grâce de
DIEU, Reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande,
Protectrice de la Foi, &c.

Etant la Première Session du Treizième Parlement du Royaume Uni de la Grande-Bretagne
et d'Irlande.

Quebec:

IMPRIMÉ PAR JOHN CHARLTON FISHER ET WILLIAM KEMBLE,

IMPRIMEUR DES LOIS DE LA TRES-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

Anno Domini, 1838.